

l'amirauté à Kingston, le soussigné a l'honneur de faire rapport qu'il ne voit aucune objection à ce que le transfert de cette propriété au gouvernement du Canada soit accepté, avec l'entente que les terrains ne serviront qu'à des fins maritimes, et à la défense navale du Canada, ainsi que compris et signifié par les ministres impériaux, au nom du gouvernement de Sa Majesté, dans la dépêche du très honorable Edward Cardwell au gouverneur-général vicomte Monk, du 17 juin 1865.

GEO. ET. CARTIER,  
Ministre de la Milice et de la Défense.

*Rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil le 6 décembre 1870.*

Vu une lettre, datée le 5 novembre 1870, du commandant des ingénieurs royaux en Canada, renfermant une communication du ministère de la guerre, datée le 18 du mois dernier, relative à la cession des terres de l'amirauté à Kingston.

L'honorable ministre de la milice et de la défense fait rapport qu'il ne voit aucune objection à ce que le transfert de cette propriété au gouvernement soit accepté, avec l'entente que les terrains ne serviront qu'à des fins maritimes et à la défense navale du Canada, ainsi que compris et signifié par les ministres impériaux, au nom du gouvernement de Sa Majesté dans la dépêche du très honorable Edward Cardwell au ci-devant gouverneur-général vicomte Monk, du 17 juin 1865.

Le comité recommande que le transfert des terres en question soit accepté avec l'entente ci-dessus mentionnée.

Pour copie conforme,

WM. H. LEE,  
Greffier du Conseil Privé.

A l'Honorable Ministre de la Milice et de la Défense.

(2,587.)

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,  
OTTAWA, 19 décembre 1870.

1832. MONSIEUR,—Relativement à la lettre du lieutenant-colonel Hamilton, du 16 du présent mois, mentionnée aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous informer, que le lieutenant-colonel Willy a reçu des instructions en conséquence.

J'ai, etc.,

GO. FUTVOYE,  
Député du Ministre de la Milice et de la Défense.

Au Secrétaire Militaire de  
Son Excellence le Gouverneur-Général.

(2,533.)

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,  
OTTAWA, 7 décembre 1870.

MONSIEUR,—Je suis chargé par le ministre de la milice et de la défense de vous transmettre la lettre ci-inclue de l'adjudant-général de la milice, et de vous prier de la faire parvenir